REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 21 DEC. 2015
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 3

Séance du **16 décembre 2015**

Compte rendu affiché le **23 décembre 2015**

Date de convocation du Conseil municipal le **10 décembre 2015**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Christine JACOB**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	31

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, Stéphane BERTIN, Eliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Pierre BARNEOUD, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Christine BERTIN à Hélène GEOFFROY, Fatma FARTAS à Jacques ARCHER, David TOUNKARA à Muriel LECERF, Armand MENZIKIAN à Stéphane GOMEZ, Virginie COMTE à Matthieu FISCHER.

Membres absents excusés : **Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Sandra OLIVER, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER**

Objet :

15.12.0435
Solde des versements de subventions dans le cadre du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

RAPPORT DE MONSIEUR CHEKHAB

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, la Ville de Vaulx-en-Velin a lancé un Plan territorial ambitieux de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, le 29 octobre 2014, lequel a été signé avec l'État, le Défenseur des Droits, la Région, la Métropole, ainsi que différents partenaires associatifs, dont la LICRA.

Le jeudi 17 décembre, nous faisons un bilan public de la première année de ce Plan, entouré de tous nos partenaires. A l'occasion de cette journée, nous organisons notamment un temps de débat avec les scolaires autour d'une présentation d'un lieu d'histoire important pour notre pays qu'est le Camp des Milles, mais également une table ronde sur ***« la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations : comprendre les enjeux et leurs évolutions »***, en présence de Gilles CLAVREUL, Délégué Interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, Doudou DIENE des Nations Unis, Patrick GOHET, adjoint au Défenseur des Droits, Frédéric CALLENS, Secrétaire Général du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires et Alain JAKUBOWICZ, Président de la LICRA.

C'est pour affirmer cette volonté de « vivre ensemble » et de partager les histoires communes des acteurs et habitants de la Ville, que ce Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations a été inscrit dans le Contrat de Ville avec un budget de 150 000 €.

Depuis le lancement du Plan fin octobre 2014, de nombreuses actions ont eu lieu grâce à l'implication et au dynamisme de tous les partenaires associatifs et institutionnels.

En un an d'existence, ce Plan a permis la réalisation de près d'une quarantaine d'actions, en direction de différents publics. Beaucoup d'actions ont été tournées vers les jeunes (des ateliers de sensibilisation à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations dans les collèges et lycées, des projets sur l'Histoire et nos Mémoires communes, des interventions dans les clubs de football vaudais, etc.), mais également en direction de publics adultes, notamment par le biais des centres sociaux (conférences, débats, projections, diner du Vivre Ensemble, etc).

Pour faire vivre ce Plan, des conventions de partenariats ont été mises en place avec des acteurs institutionnels, des associations reconnues pour leurs combats sur ces thématiques ainsi que des associations structurantes sur le territoire vaudais, comme, par exemple le Défenseur des Droits et la LICRA ou la DDSP, mais également le centre social LEVY, ARCAD ou l'Espace Projets Inter associatifs.

Pour que la mise en œuvre du Plan Territorial puisse se poursuivre, en partenariat avec les associations, il est proposé de :

- De décider le solde des subventions aux associations désignées dans le tableau ci-joint.

Centre Social LEVY	5 000 €
Espace Projets Interassociatifs	14 000 €

En conséquence, je vous propose :

➢ D'approuver le présent rapport ;

➢ De décider le versement des acomptes de subventions aux associations listées ci-dessus ;

➢ De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2015 sur la nature comptable 657 4.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

➢ Approuve le présent rapport ;

➢ Décide le versement des acomptes de subventions aux associations listées ci-dessus ;

➢ Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2015 sur la nature comptable 657 4.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Mme la Députée - Maire,

Hélène GEOFFROY